
Référentiel de formation diplômante et qualifiante Version 2008.

Le baguage et marquage scientifique des oiseaux en France.

Coordination du référentiel : O.Dehorter (CRBPO) & Ph.Cannesson (délégation NPDC).

Groupe de travail : Camille Duponcheel, Moana Grysan, Pascal Provost, Pierre Fiquet, Yves Beauvallet, Franck Latraube, etc...

Introduction

Le champ des activités théoriques et techniques liées à la pratique du baguage et marquage scientifique des oiseaux en France métropolitaine a beaucoup évolué ces quatre dernières années. Il se caractérise par une demande d'activités environnementales en croissance, au niveau professionnel ou auprès des naturalistes bénévoles du milieu associatif.

Pour faire face à cette demande, les exigences de cette discipline en matière de compétences théoriques et techniques ont été refondées par l'équipe salariée du Centre de Recherches par le Baguage des Populations d'Oiseaux du Muséum National d'Histoires Naturelles avec notamment, la mise en place du carnet de formation au baguage et marquage des oiseaux au cours de l'année 2004. Cette réforme mène le CRBPO à demander aux délégations régionales des bagueurs de France d'être en mesure de proposer un programme de formation en continue à la fois technique et théorique à la qualification des futurs bagueurs d'oiseaux.

La mise en place d'une réponse cohérente à ces évolutions implique pour chaque délégation et équipe de formateurs un effort de structuration pour accompagner au mieux la formation des stagiaires au baguage et marquage scientifique des oiseaux.

Il devenait donc nécessaire aux délégations de baguage françaises de se réunir et de dresser un « tronc commun » de formation.

NIVEAU DE FORMATION
DESCRIPTIF DES OBJECTIFS GENERAUX
DESCRIPTIF DES OBJECTIFS TECHNIQUES

NIVEAU 1 : Être capable de maîtriser les caractéristiques techniques et théoriques nécessaires à la préparation d'une action de baguage et marquage scientifique des oiseaux.

Objectif général : Connaître les différents outils techniques du baguage et marquage scientifique des oiseaux.

OT : Connaître les principaux types de filets verticaux.

OT : Connaître les différents moyens de captures autorisés et interdits.

OT : Connaître les différents types de perches pour la pratique du baguage.

OT : Connaître les différents matériels et dispositifs utilisés pour la repasse.

OT : Connaître le matériel fondamental du bagueur.

OT : Connaître les règles d'hygiène et de sécurité à respecter pour la conduite d'une session de baguage.

Objectif général : Connaître les différents outils théoriques du baguage et marquage scientifique des oiseaux.

OT : Connaître le fonctionnement du CRBPO et du baguage en France.

OT : Connaître les différents programmes scientifiques du CRBPO.

OT : Maîtriser la saisie des différents types de bordereaux de terrain.

OT : Organiser un bilan de session de baguage.

OT : Maîtriser la saisie des données informatiques sous le format à transmettre au CRBPO.

OT : Acquérir des bases en ornithologie nécessaires pour la pratique du baguage.

NIVEAU 2 : Etre capable de préparer techniquement et théoriquement une action de baguage scientifique d'oiseaux en tenant compte des caractéristiques physiques et des contraintes liées au milieu naturel.

Objectif général : Etre capable de préparer techniquement et théoriquement une action de baguage scientifique d'oiseaux en tenant compte des caractéristiques physiques et des contraintes liées au milieu naturel.

OT : Connaître les différents sites de captures régionaux et nationaux.

OT : Savoir effectuer des reconnaissances ornithologiques sur le site choisi à des fins de captures et de baguage d'oiseaux.

OT : Etre capable de réaliser techniquement la mise en place d'une travée de baguage.

OT : Savoir effectuer un placement des filets en fonction des espèces d'oiseaux recherchées.

NIVEAU 3 : Etre capable de mener une action de baguage et marquage scientifique des oiseaux sous l'encadrement total d'un bagueur agréé.

Objectif général : Etre Capable de tenir une organisation optimale sur un poste de baguage

OT : Savoir positionner son poste de baguage en fonction des caractéristiques physiques et météorologiques et de la proximité du site de capture.

OT : Savoir organiser son poste de baguage et le rendre fonctionnel (disposition du matériel nécessaire à la conduite de l'opération de baguage des oiseaux).

OT : Savoir stocker les oiseaux dans des conditions optimales de sécurité.

Objectif général : Maîtriser les bases des outils techniques nécessaires à la conduite d'une opération de capture et de baguage des oiseaux.

OT : Etre capable de monter un filet vertical ou un ensemble de filets verticaux de capture avec assistance d'un bagueur agréé.

OT : Etre capable d'effectuer la mise en berne avec assistance d'un bagueur agréé.

OT : Etre capable de démonter un filet vertical de capture avec assistance d'un bagueur agréé.

OT : Etre capable de placer le dispositif de repasse sur le lieu de capture.

OT : Etre capable d'appliquer une méthode de démaillage d'un oiseau capturé dans un filet vertical avec assistance d'un bagueur agréé.

OT : Etre capable d'effectuer une mise en sac de contention de l'oiseau capturé et d'assurer son cheminement vers le poste de baguage en toute sécurité.

OT : Etre capable de sortir l'oiseau du sac de contention et d'effectuer une tenue en main en toute sécurité.

OT : Etre capable de déterminer l'espèce, le sexe et l'âge de l'oiseau capturé à partir de guides spécifiques avec l'aide du bagueur agréé.

OT : Etre capable de poser ou de retirer une bague en toute sécurité.

OT : Etre capable de prendre des mesures biométriques sur l'oiseau avec assistance d'un bagueur agréé.

OT : Etre capable de pratiquer les premiers gestes de sécurité ou de soin sur un oiseau présentant des troubles du comportement (signes de faiblesse) ou sur un oiseau blessé.

NIVEAU 4 : Etre capable de mener une action de baguage et marquage scientifique des oiseaux en totale autonomie, sous le contrôle d'un bagueur agréé (module s'adressant aux stagiaires en perfectionnement après obtention du niveau 3).

Objectif général : EC de conduire une opération de capture et de baguage d'oiseaux sur tout type de milieu et en totale autonomie (sous le contrôle d'un bagueur agréé).

OT : Etre capable de démailler un oiseau capturé dans un filet vertical en un temps raisonnable pour la sécurité de l'oiseau.

OT : Etre capable de déterminer l'espèce, le sexe et l'âge de l'oiseau capturé sans l'aide du bagueur agréé.

OT : Etre capable de poser tout type de bague (aluminium, acier) sur l'oiseau en un temps raisonnable pour la sécurité de l'oiseau.

OT : Etre capable de prendre tous types de mesures biométriques sur l'oiseau sans l'aide d'un bagueur agréé en un temps raisonnable pour la sécurité de l'oiseau.

CENTRE DE RECHERCHE PAR LE BAGUAGE DES POPULATIONS D'OISEAUX
DEPARTEMENT ECOLOGIE ET GESTION DE LA BIODIVERSITE

Mode d'emploi du livret de formation CRBPO à destination des candidats et des bagueurs signataires

Le livret de formation est devenu le passeport pour accéder aux stages nationaux de qualification en vue d'obtenir le "permis de baguage". Dans l'actuelle partie pratique du stage de qualification, il n'y a plus de session de remise à niveau. Le candidat est ainsi considéré comme un bagueur autonome et le stage de qualification n'est qu'une vérification de cet état. Aussi, il faut veiller à ce que les niveaux soient validés lorsque les objectifs sont largement atteints; sinon les risques d'échec au stage de qualification seront importants. Des cours sous diverses formes sont disponibles sur le site du CRBPO pour vous aider à atteindre ces objectifs (<http://www.mnhn.fr/mnhn/crbpo/Qualification.htm>). Les critères pour le passage des niveaux successifs sont décrits ci-après.

Mode d'emploi du Carnet de liaison à destination des candidats et des bagueurs signataires

Le livret de formation est nominatif et est le lien entre le candidat en cours de préparation à l'examen de qualification au baguage scientifique des oiseaux et l'équipe des formateurs régionaux.

Ainsi le livret de formation regroupe 4 niveaux où chaque notion fondamentale détaillée nécessaire à l'obtention du permis de marquage et de baguage des oiseaux est indiquée.

Niveau 1 : Maîtriser les caractéristiques techniques et théoriques du matériel nécessaire en vue de préparer une action de baguage et marquage scientifique des oiseaux.

Il s'agit au travers de ce niveau de connaître théoriquement le fonctionnement du CRBPO et du baguage en France de manière générale. Dans un second objectif, le candidat-bagueur sera amené à connaître tout l'équipement nécessaire ainsi que son fonctionnement à la pratique du baguage et marquage scientifique des oiseaux.

Niveau 2 : Etre capable de préparer techniquement et théoriquement une action de baguage scientifique d'oiseaux en tenant compte des caractéristiques physiques et des contraintes liées au milieu naturel.

Ce niveau regroupe les travaux de reconnaissances de terrain préalables à la pratique du baguage d'oiseaux. De l'identification des chants d'oiseaux et leur localisation au placement des travées destinées à la pose des filets verticaux de capture, ce module technique n'est pas fondamental mais fortement recommandé dans la pratique du baguage scientifique des oiseaux car il permet de préparer au mieux une session.

Niveau 3: Etre capable de mener une action de baguage et marquage scientifique des oiseaux sous l'encadrement total d'un bagueur agréé (module s'adressant principalement aux débutants).

Le niveau 3 regroupe un volume technique qui a pour but de détailler toute la démarche à tenir par le candidat-bagueur au cours d'une session de baguage. Ce module s'adresse aussi bien au candidat-bagueur en cours de perfectionnement qu'au débutant. L'idée est qu'au travers de ce niveau le candidat-bagueur est sous tutelle permanente du bagueur agréé qui

apporte et démontre tous les compléments techniques nécessaires à la maîtrise d'un objectif technique.

Le niveau 3 est fondamental et a pour but de rendre le candidat-bagueur autonome et lui permettre d'accéder ainsi au niveau 4. La maîtrise de ce niveau demande beaucoup de pratique de la part du candidat-bagueur et peut parfois être longue à acquérir.

Niveau 4 : Etre capable de mener une action de baguage et marquage scientifique des oiseaux sous le contrôle d'un bagueur agréé (module s'adressant aux stagiaires en perfectionnement après obtention du Niveau 3).

Ce quatrième volet s'adresse au candidat-bagueur expérimenté et en cours de validation finale de la formation. En effet, il s'agit dans ce cadre de vérifier les acquis du candidat-bagueur en le laissant, sous contrôle du bagueur agréé, la conduite totale de la session de baguage. Le bagueur agréé peut ainsi évaluer le candidat-bagueur sur sa maîtrise des objectifs abordés au cours des différents niveaux.

C'est seulement après la validation du niveau 4 que le candidat-bagueur pourra prétendre accéder à l'examen national de qualification des bagueurs. Ce niveau 4 est en fait un examen blanc et peut-être associé aux grilles d'évaluation proposées à l'examen final par le CRBPO (grilles disponibles sur le site Internet du CRBPO).

Infos complémentaires : maîtriser techniquement les principaux thèmes du PNRO.

Cette fiche n'est pas un niveau à atteindre mais doit être considérée comme une série de renseignements sur les espèces, lieux, protocoles qui ont été vus au cours de la totalité de la formation. Cette fiche peut-être validée au fur et à mesure des thèmes du Programme National de Recherches Ornithologiques abordés par le candidat-bagueur au cours de sa formation.

Grâce au livret de formation, le candidat peut avoir connaissance en détails du contenu de la formation et se positionner de manière précise sur l'état d'avancement de sa formation.

Utilisation

Le livret de formation n'est pas à remplir systématiquement à chaque session de formation au baguage. Il peut-être complété après plusieurs sessions effectuées par le candidat-bagueur en guise d'une épreuve d'évaluation.

Chaque objectif technique d'un niveau devra être abordé par le candidat bagueur et validé par deux bagueurs agréés au cours d'une ou plusieurs sessions de terrain selon l'objectif à atteindre.

1. Validation d'un Niveau.

La validation d'un Niveau ne pourra se faire que si et seulement si les objectifs techniques fondamentaux ont été atteints avec succès (cf. référentiel de formation).

- Si un objectif technique est atteint avec succès par le candidat en formation, le bagueur agréé le valide sur le carnet de liaison en y indiquant la date dans la case « acquis » et y ajoute sa signature.
- Si un objectif technique n'est atteint que partiellement par le candidat en formation, le bagueur agréé remplira la case « en cours d'acquisition » et validera soit par + ou – selon le degré de réussite du candidat en y indiquant la date et en ajoutant sa signature.

Nb : quand un objectif technique n'est que partiellement atteint, il est préférable de le préciser sur le carnet de manière à ce que le candidat puisse s'auto évaluer tout au long de sa formation et voir ainsi sa propre progression.

Nb : cas des objectifs techniques obligatoires : au travers de chaque Niveau, des Objectifs techniques sont obligatoires pour la validation du Niveau. Ces OT devront donc être atteints avec succès obligatoirement pour certifier un Niveau.

TOUT NIVEAU sera considéré comme étant acquis après avoir été validé et certifié par DEUX BAGUEURS AGREES.